

C O N F É R E N C E

des Chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande, le 27 mai 1916, à 11 heures du matin, au Château de Valangin .

Section du Glossaire des Patois de la Suisse romande.

Commission administrative.

Présidence: Présidence de M. le conseiller d'Etat Edouard Quartier-la-Tente, président de la Commission.

Présents: Sont présents:

M. le conseiller d'Etat Lohner, chef du département de l'Instruction publique du Canton de Berne.

M. le conseiller d'Etat Python, chef du département de l'Instruction publique du Canton de Fribourg.

M. le conseiller d'Etat Maggini, chef du département de l'Instruction publique du Canton du Tessin.

M. le Conseiller d'Etat Bürgener, chef du département de l'Instruction publique du Canton du Valais.

M. le Conseiller d'Etat Rosier, chef du département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

M. le professeur Dr. Gauchat, rédacteur en chef du Glossaire des Patois de la Suisse romande.

M. Besançon, chef de service et inspecteur secondaire au département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

M. Savary, chef de service au département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

M. Fallet, 1^{er} secrétaire du département de l'Instruction publique, à Neuchâtel, et secrétaire-caissier de la Commission administrative du Glossaire.

M. le président annonce que M. le conseiller d'Etat Chuard, chef du département de l'Instruction publique du Canton de

Vaud, lui a fait savoir qu'il est empêché, pour causes majeures, d'assister à la séance.

Procès-verbal: Il n'est pas fait d'observations au sujet du procès-verbal de la séance du 14 juillet 1915, à Fribourg.

Ordre du jour: 1.- Comptes du Glossaire pour l'année 1915.
2.- Budget rectifié de 1916.
3.- Budget de 1917.
4.- Rapport du Rédacteur en chef du Glossaire.
5.- Divers.

Comptes de 1915. Les comptes de l'entreprise du Glossaire pour l'exercice de 1915 sont présentés à la Commission. Ils se résument comme suit:

Recettes:.....	Fr. 16,053,80
Dépenses:.....	" 14,708,55
laissant ainsi un solde actif de.....	Fr. 1,345,25

à reporter sur l'exercice de 1916.

Approbation des comptes de 1915.

Ces comptes ont été, comme de coutume, soumis au Département fédéral de l'Intérieur qui les a approuvés.

Ensuite de ces déclarations et de l'examen dont ils ont été l'objet de sa part, la commission adopte les comptes du Glossaire pour l'année 1915 et en donne décharge au secrétaire-caissier.

Adoption du budget rectifié pour 1916.

Le budget de 1916 est ensuite rectifié en ce sens, tout d'abord, que le solde actif de 1915, soit Fr. 1,345,25, est ajouté aux recettes prévues, se montant à Fr. 12,925.--.

Il en résulte que les recettes totales atteignent la somme de fr. 12,925.-- plus fr. 1,345,25, soit fr. 14,270,25.

De plus, les dépenses sont arrêtées à une somme

équivalente, après modification des trois postes suivants, savoir:

1.- Frais de voyages et d'enquêtes, porté de fr. 1,000.-- à fr. 1,350.--, soit augmenté de fr. 350.--	
8.- Indemnités des trois rédacteurs, portées de fr. 5,900.-- à fr. 6,900.--, soit est augmentées de.....fr. 1,000.--	
Total des augmentations.....	fr. 1,350.--
15.- Imprévu, abaissé de fr. 65.-- à fr. 60,25, soit diminué de.....	fr. 5,75
Augmentation nette du chiffre des dépenses pré- sumées.....	<u>fr. 1,345,25</u>
somme égale à celle ajoutée aux recettes.	

Le Budget rectifié de 1916 se présente dès lors comme suit:

RECETTES.

1.- Subvention de la Confédération.....	Fr. 9,300.--
2.- Subventions des Cantons:	
B e r n e	" 422.--
F r i b o u r g	" 590.--
V a u d	" 759.--
V a l a i s	" 500.--
N e u c h â t e l	" 677.--
G e n è v e	" 677.--
3.- Reliquat de 1915.....	" 1,345,25
Total.....	<u>Fr. 14,270,25</u>

DÉPENSES.

1.- Frais de voyages et d'enquêtes.....	Fr. 1,350.--
2.- Livres.....	" 100.--
3.- Frais de bureau et ports.....	" 400.--
4.- Local et assurance.....	" 750.--
à reporter.....	<u>Fr. 2,600.--</u>

	report.....Fr.	2,600.--
5.- Réunion de la Commission philologique....."		200.--
6.- Copiste....."		1,800.--
7.- Honoraire du secrétaire-caissier....."		300.--
8.- Indemnités des trois rédacteurs....."		6,900.--
9.- Frais d'impression....."		100.--
10.- Acquisition de manuscrits....."		--
11.- Impression des Tableaux phonétiques....."		710.--
12.- Enquête sur les noms de lieux....."		1,500.--
13.- Atlas linguistique et Bibliographie....."		--
14.- Travaux d'archives....."		100.--
15.- Imprévu....."		60,25
	<u>Total.....Fr.</u>	<u>14,270,25</u>

Budget de
1917.

Il est passé à l'élaboration du budget pour 1917 qui est établi de la manière suivante:

Budget du Glossaire des Patois de la Suisse romande
pour 1917.

R E C E T T E S .

1.- Subvention de la Confédération.....Fr.	9,300.--	
2.- Subventions des Cantons:		
B e r n e	422.--	
F r i b o u r g	590.--	
V a u d	759.--	
V a l a i s	500.--	
N e u c h â t e l	677.--	
G e n è v e	677.--	
	<u>Total.....Fr.</u>	<u>12,925.--</u>

Dépenses/

D É P E N S E S .

1.- Frais de voyages et d'enquêtes.....	Fr.	1,000.--
2.- Livres.....	"	100.--
3.- Frais de bureau et ports.....	"	350.--
4.- Local et assurance.....	"	750.--
5.- Réunion de la Commission philologique.....	"	200.--
6.- Copiste.....	"	1,800.--
7.- Honoraires du secrétaire-caissier.....	"	300.--
8.- Indemnités des trois rédacteurs.....	"	5,900.--
9.- Frais d'impression.....	"	900.--
10.- Enquête sur les noms de lieu.....	"	1,500.--
11.- Travaux d'archives.....	"	100.--
12.- Imprévu.....	"	25.--
<u>Total.....</u>		<u>Fr. 12,925.--</u>

Rapport
de M. Gauchat
rédacteur en
chef.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Gauchat, rédacteur en chef du Glossaire des patois romands, chargé de présenter son rapport sur la marche des travaux relatifs à cette entreprise, durant l'exercice 1915, et l'état actuel de ces derniers.

Dans son très intéressant exposé, M. Gauchat passe en revue les différentes questions suivantes, en donnant sur chacune d'elles quelques explications sommaires.

Réduction
des subsides.

Le Glossaire est un peu gêné par suite de la forte réduction des subsides. La somme inscrite jusqu'à présent au budget pour frais de voyages et d'enquêtes, a dû être sensiblement diminuée, ce qui est regrettable; il serait très utile que les voyages fussent maintenus, surtout en ce qui concerne le Valais. Toutefois le reliquat de 1915 a heureusement permis de rétablir le chiffre des heures de travail de la rédaction, de sorte que cette partie de l'entreprise fonctionne normalement.

Classement des matériaux. Pour terminer les classements, les rédacteurs devront encore travailler à cette partie de leur tâche durant quelques années. D'ailleurs, toutes les entreprises de cette nature ont demandé une longue préparation. Ainsi, dans la préface du dictionnaire de Littré, on constate que l'oeuvre de l'éminent académicien a nécessité une préparation qui a duré vingt ans. Le dictionnaire de Vieux-Français de Godefroy, a exigé trente ans de travaux préliminaires. Celui d'Adolf Tobler, qui a commencé à paraître, a occupé son auteur pendant toute sa vie. Le poète Mistral a également mis vingt ans à recueillir les matériaux de son Trésor de félibrige. Si le temps de préparation paraît long à ceux qui s'intéressent au Glossaire romand, ils oublieront vite l'impatience de l'attente, lorsque l'oeuvre sera enfin publiée, car les matériaux amassés sont très riches et très intéressants.

M. Gauchat classe définitivement les fiches. Il en est à la lettre J. Jusqu'à la fin de 1916, il compte progresser jusqu'à M; en 1917, jusqu'à R, et en 1918, jusqu'à Z. M. Jeanjaquet commencera à rédiger dès l'année prochaine; M. Tappolet, dès 1918, aussitôt qu'il aura terminé les résumés des réponses des correspondants, dont il reste 53 à faire. M. Tappolet rédige déjà son travail sur les mots d'emprunts, tirés des patois de la Suisse alémanique, soit environ 600 vocables. Les années consacrées à ces Résumés seront rattrapées pendant la rédaction, car ils constituent une partie de cette dernière, en contenant par exemple toutes les synonymies.

Bibliographie linguistique. M. Gauchat fait circuler ce qui est actuellement imprimé du 2^{ème} tome de la "Bibliographie linguistique de la Suisse romande" (pages 1 à 130). Ces trois fascicules, comme la réunion de tous les ouvrages de botanique qui renferment des noms patois, ont été très difficiles à mettre sur pied.

Tableaux phonétiques et Atlas linguistique. L'impression des "Tableaux phonétiques", qui sont prêts en manuscrits, a été ajournée à cause de la guerre.

Il en est de même des négociations au sujet de "l'Atlas linguistique". Néanmoins, la réussite technique de cette publication est assurée, grâce à l'appui financier promis à cet effet par le Forschungs-Institut de Zürich.

En attendant, dit en terminant M. Gauchat, il a été publié de nouveau plusieurs thèses de doctorat de Zürich, pour lesquelles les matériaux du Glossaire des patois de la Suisse romande ont été utilisés, ce qui montre tout l'intérêt scientifique qu'ils offrent.

Remerciements. M. le Président remercie, au nom de la Commission administrative, M. le Rédacteur en chef du Glossaire, pour son exposé et déclare qu'il est pris acte des diverses communications qui viennent d'être faites.

Remplacement de M. Jean Bonnard comme membre de la commission philologique. M. le Président rappelle ensuite que M. le professeur Jean Bonnard de Lausanne, président de la commission philologique du Glossaire, est décédé à la fin d'août 1915. Il y a lieu par conséquent de combler le vide très sensible que le défunt laisse au sein de cette dernière, dont il fut, depuis les débuts de l'entreprise, le très dévoué et sympathique président, ce qui représente comme tel une activité de plus de 16 années. M. Bonnard mérite donc à ce titre la reconnaissance non-seulement de ses collègues de la commission philologique, dont il a été le collaborateur immédiat, mais encore de la Commission administrative du Glossaire des Patois de la Suisse romande.

La Commission s'associe pleinement aux paroles qui viennent d'être prononcées.

Nomination de M. Charles Bally en qualité de membre de la susdite commission. M. Charles Bally, professeur à l'Université de Genève, est ensuite proposé comme membre de la commission philologique du Glossaire, en remplacement de feu M. Jean Bonnard.

M. Bally est nommé en cette qualité à l'unanimité des membres présents de la commission administrative.

Le bureau de la commission est chargé d'informer M. Bally de sa nomination.

L'ordre du jour est épuisé et la séance levée à midi.

Valangin, le 27 mai 1916.

Au nom de la Commission administrative du
Glossaire des Patois de la Suisse romande:

Le Secrétaire-caissier,

Arnold Keller

Le Conseiller d'Etat, Président,

Ed. Quartierlatent